Groupe de travail Eau et Assainissement

Le lundi 06 juin 2023 à 18h30
Station Epuration de Neuves Maisons

Ordre du jour :

- Visite de la station d'épuration en présence de l'exploitant (SUEZ)
- Dégrèvements
- Vie du service
- Nouvelles Fiches Factures ARS
- Discussion et lancement de la réflexion sur les tarifs des travaux en régie
- Question diverses

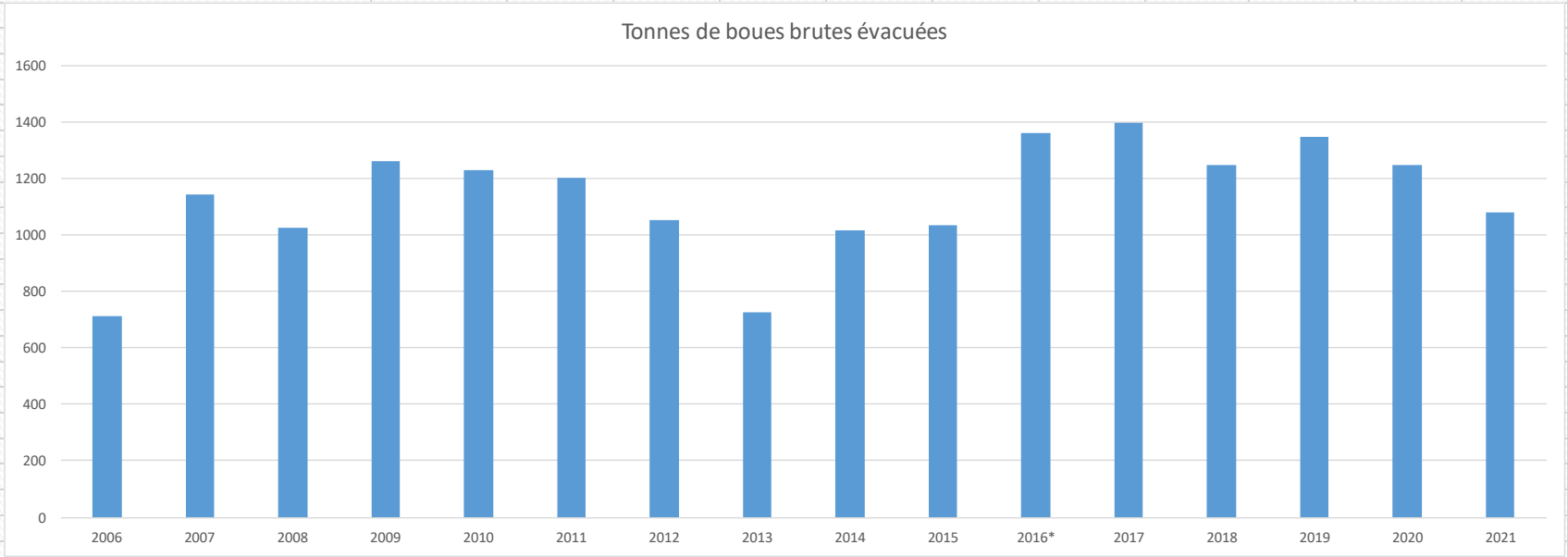
Evolution annuelle des productions de boues de la station d'épuration de Neuves Maisons

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016*	2017	2018	2019	2020	2021
Tonnes de boues brutes évacuées	713	1142	1027	1262	1229	1205	1054	725	1016	1033	1361	1400	1250	1350	1250	1080
Siccité moyenne des boues	31%	31%	31%	31%	31%	31%	31%	31%	31%	31%	31%	31%	31%	31%	31%	31%
Tonnes de matières sèches (y compris réactifs)	220,9	354,1	318,4	391,3	380,9	373,5	326,7	224,7	315,0	320,2	421,9	434,0	387,5	418,5	387,5	334,8
Tonnes de chaux consommées	96,2	95,2	64,3	95,4	77,6	110,8	64,9	79,7	81,8	80,5	72,0	72,0	72,0	72,0	72,0	104,0
Tonnes de matières sèches (hors chaux)	124,7	259,0	254,1	295,9	303,3	262,6	261,7	145,0	233,2	239,7	349,9	362,0	315,5	346,5	315,5	230,8
Calcul des EH selon les charges entrantes	6 790	8 883	11 542	11 006	10 907	8 870	9 248	7 331	7 942	9 809	10 604	10 604	10 604	10 604	10 604	10 604
Calcul des EH selon production de boues	8 543	17 736	17 406	20 270	20 776	17 990	17 927	9 935	15 971	16 420	23 966	24 795	21 610	23 733	21 610	15 808

Hypothèse de calcul des EH selon les tonnes de boues produites : 40 gMS/habitant/jour

* Pour 2016 c'est une estimation des boues produites à fin décembre 2016.

Pour le calcul des EH selon les charges entrantes , c'est une moyenne des EH calculés selon des ratios fixés sur le flux de chaque paramètre des effluents d'entrée (DCO,DBO,NTK,Pt)

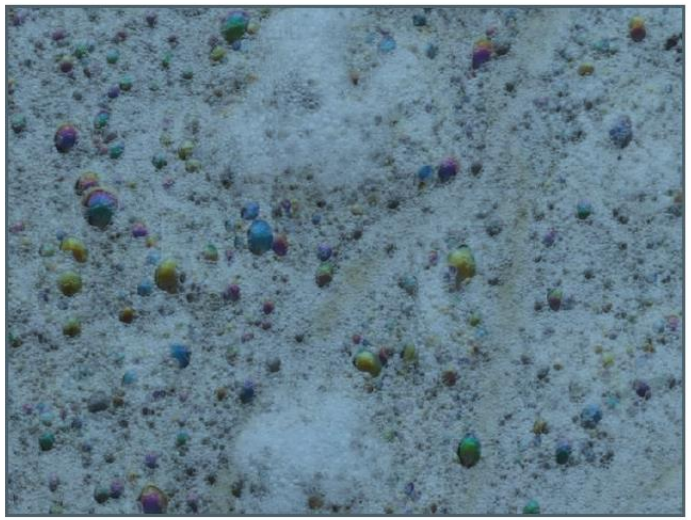


Evènement marquant sur la step de Neuves Maisons : Rappel

Pollution bassin aération

Une pollution sur la station d'épuration a été constatée le lundi 17 octobre 2022 à 8 heures avec les faits suivants :

- Forte odeur d'hydrocarbures au poste toutes eaux.
- Disparition des bactéries dans le bassin d'aération.
- Dégradation du traitement biologique.
- Clarificateur recouvert d'une couche grasse.



Les effluents ont été stockés dans le bassin d'orage sur la journée.
Le retour des boues a démarré le vendredi 21 octobre dans le bassin d'aération.
Le 24/10/2022 on observe un retour à un fonctionnement normal de la biologie.

1.2 Les chiffres clés

2 351 041 m³ (m³) d'eau traitée

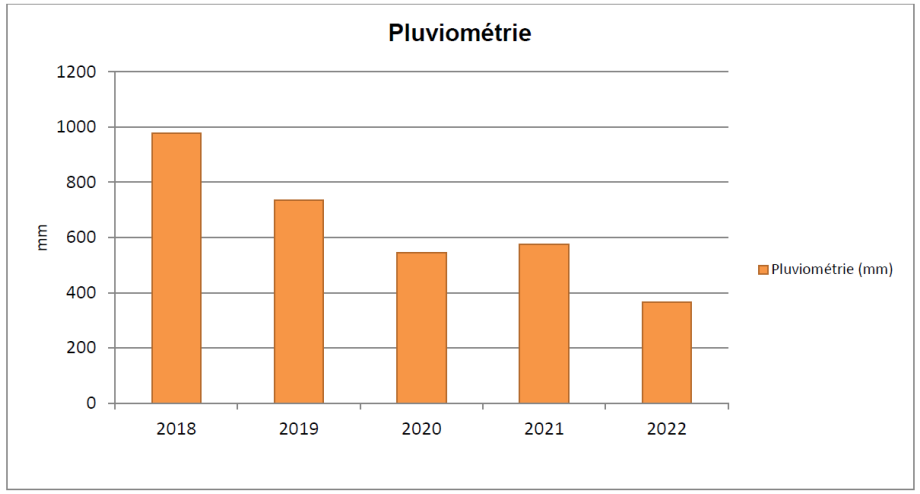
983 MWh d'énergie électrique facturée

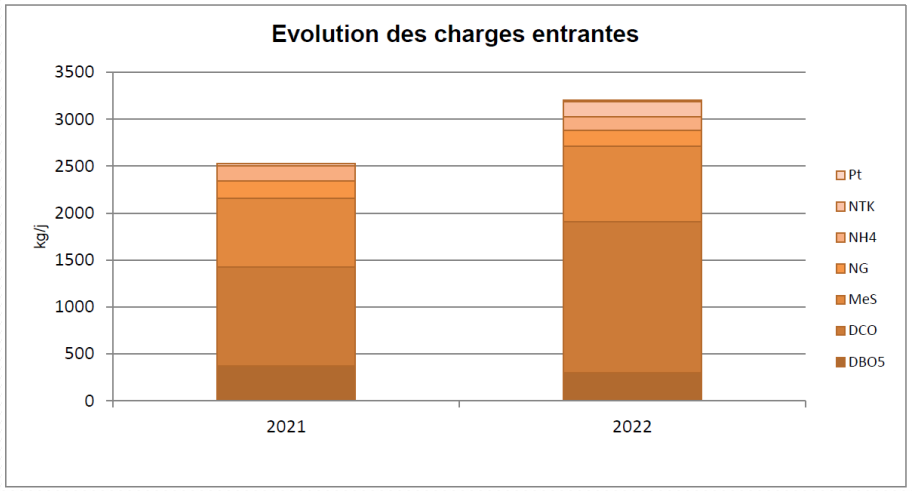
366 mm de pluie

209,66 TMS de boues évacuées

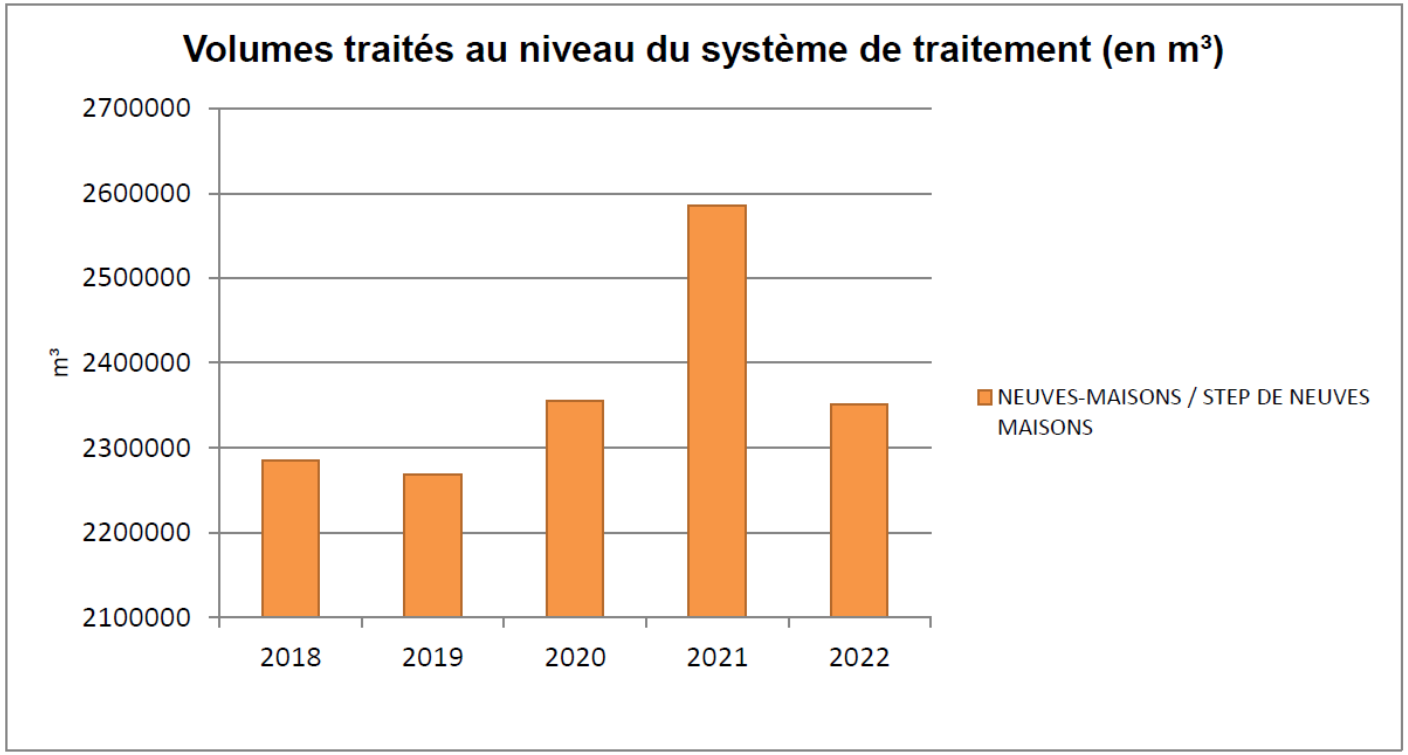
Données de la step de NM 2022

Pluviométrie annuelle (mm)						
Finalité	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**	**2022**	**N/N-1 (%)**
Pluviométrie (mm)	977	734	545	575	366	- 36,3%





Volumes collectés en entrée de système de traitement (en m³)					
Commune	**Site**	**2020**	**2021**	**2022**	**N/N-1 (%)**
NEUVES-MAISONS	STEP DE NEUVES MAISONS	2 183 372	2 494 754	2 267 973	- 9,1%
Total		2 183 372	2 494 754	2 267 973	- 9,1%



Les propositions de dégrèvements

Dossiers à traiter

Demandes clients en mai/juin 2023

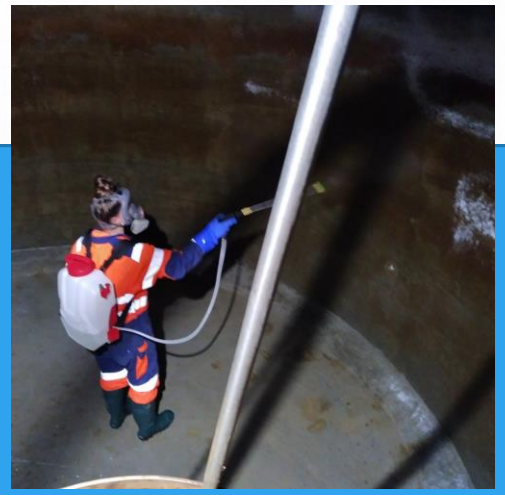
→ Service de l'eau : 9 (hors fichier OMEGA)

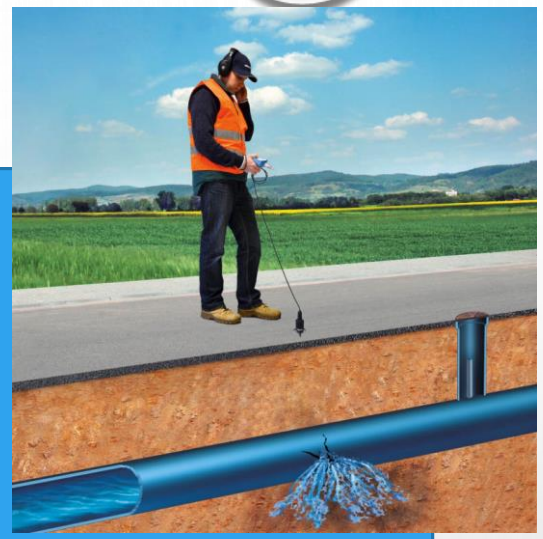
→ Service assainissement 38 demandes
(enquêtes de branchement et établissement de certificats lors des ventes)

Travaux en mars/avril 2023

Fuites sur branchements et canalisation: 6
Renouvellement de branchement Plomb et vétustes : 4
Création de branchement assainissement :2
Création de branchement eau potable : 2
Interventions divers avec terrassement : 5
Détartrage de branchement avec terrassement : 1
Détartrage chimique : 1

Lancement des recherches de candidats pour la 2ème équipe travaux : aucun CV reçu, relance d'une deuxième recherche

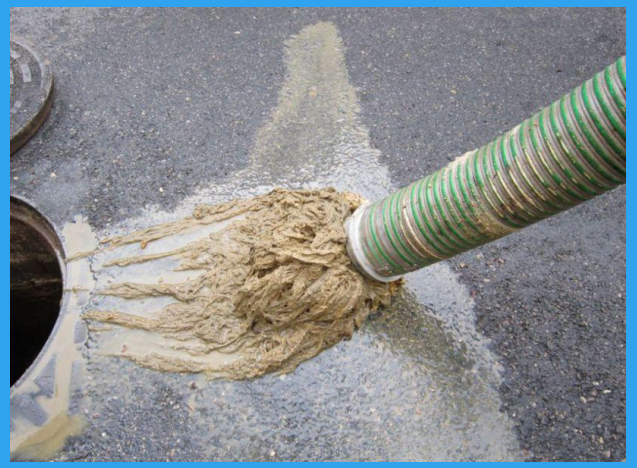




Exploitation eau :

- Fin de campagne de lavage de réservoirs
- Beaucoup d'interventions suite à la relève de compteurs (compteur bloqué, fuite, réclamations…)
- Traitement et correction des tableaux journaliers de suivi des productions et distributions
- Recherche et entretiens pour recruter le remplaçant de Christopher (1personne reçue en entretien, très peu de CV)







Exploitation assainissement :

- Enquêtes de terrains , mise à jour de SIG
- Etat de fragilité de l'équipage Hydro cureur
- Traitement et correction des tableaux journaliers de suivi des productions et distributions
- Recherche de renfort chauffeur hydro cureur pour remplacer Temour (aucun CV)



Process Electro :

- Travaux de maintenance sur les postes de relevage (Fin de curage de 27PR+ bassin d'orage)
- Vérification des conformités électriques des armoires de tous les sites (130 sites)
- Traitement et correction des tableaux journaliers de suivi des productions et distributions AEP et assainissement
- Recherche de technicien Process pour remplacer Julie (2ème recherche)

TABLEAU DE BORD GÉNÉRAL - ASSAINISSEMENT

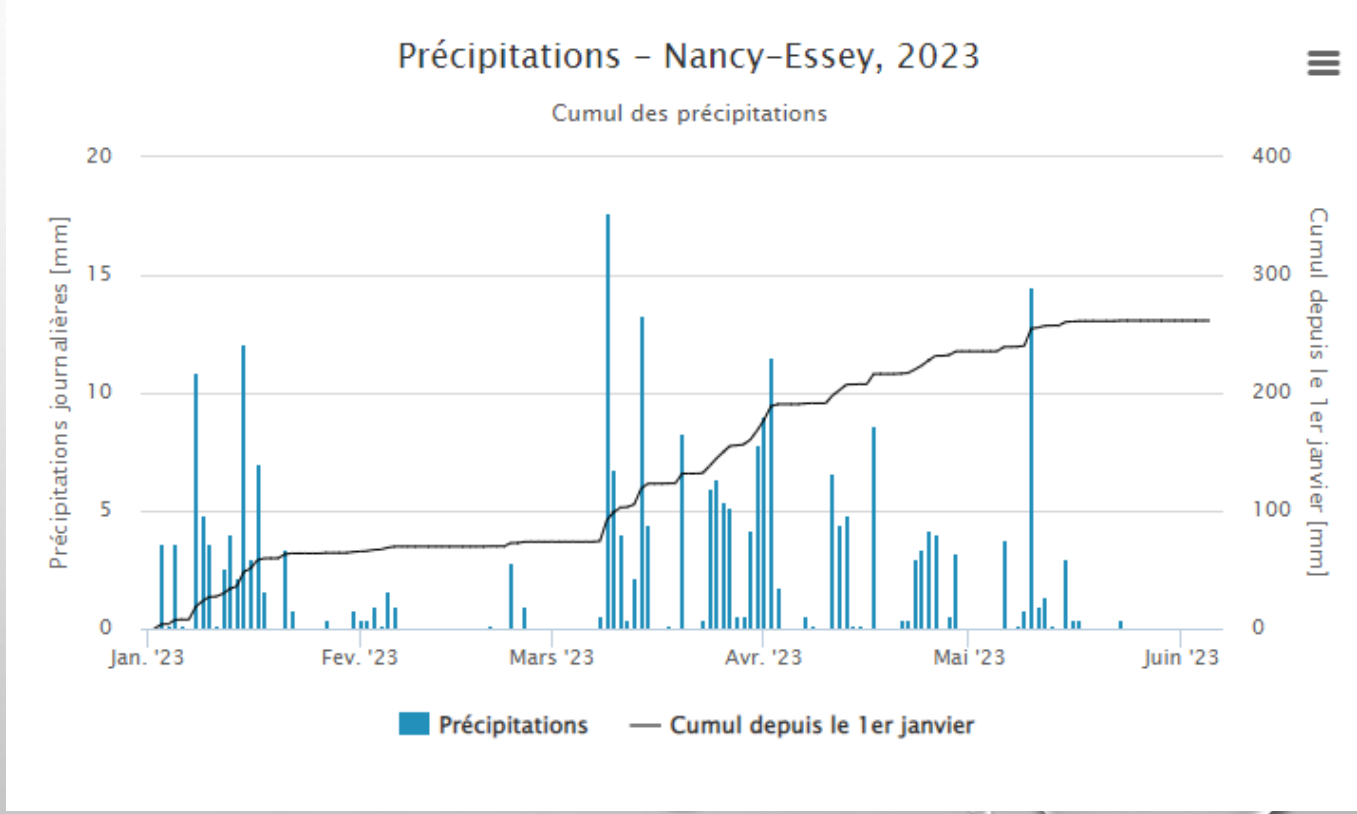
Lien	Nom de l'ouvrage	Pompe 1 - Marche/Jour	Pompe 1 - Nb Dém/Jour	Pompe 2 - Marche/Jour	Pompe 2 - Nb Dém/Jour	Pompe 3 - Marche/Jour	Pompe 3 - Nb Dém/Jour	Pompe 4 - Marche/Jour	Pompe 4 - Nb Dém/Jour	PR - Volume pompé/Jour	Débordement - Temps/Jour	Débordement - Nombre/Jour	Sonde minimum	Sonde maximum
1	Bainville - PR Deschiron	-	-	4,40	43	3,13	44	-	-	-	-	-	0,35	1,20
2	Chavigny - PR Forestière	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3	Chaligny - PR Filature	0,10	3	0,10	3	-	-	-	-	41,80	-	-	-	-
4	Chaligny - PR Le Rondot	-	-	24,05	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5	Chaligny - PR Renault	4,43	43	6,20	43	-	-	-	-	-	-	-	0,08	1,44
6	Messein - PR Nautonnier	6,00	3	6,00	8	-	-	-	-	168,94	-	-	0,24	1,06
7	Messein - PR Bois de Grève	0,22	3	-	-	-	-	-	-	-	58 078,97	11 213,00	-	-
8	Messein - PR Mairie	8,10	27	-	-	8,15	51	-	-	884,87	-	-	0,48	1,17
9	Messein - PR RD115	3,33	33	1,39	17	4,98	17	-	-	134,45	-	-	1,06	2,15
10	Pont St Vincent - PR Champagne	0,04	1	0,04	1	-	-	-	-	1,68	24,00	-	0,36	1,00
11	Neuves-Maisons - Bassin d'orage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
12	Neuves-Maisons - PR Gens du voyage	-	-	24,00	-	-	-	-	-	863,98	24,00	-	0,48	2,33
13	Neuves-Maisons - PR Centre Technique	3,67	50	2,00	50	1,28	50	-	-	-	-	-	0,35	1,28
14	Neuves-Maisons - PR Cité de la Plaine	-	-	1,50	16	-	-	-	-	32,43	-	-	0,09	0,85
15	Neuves-Maisons - PR Rue des Jardins	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,64	0,79

Nom de l'ouvrage	Méréville - STEP
Relevage 1 - Nb Dém/Jour	-
Relevage 2 - Nb Dém/Jour	-
Dégrilleur - Nb Dém/Jour	-
Recirculation - Nb Dém/Jour	1,00
Brosse - Nb Dém/Jour	1,00
Relevage 1 - Marche/Jour	-
Relevage 2 - Marche/Jour	0,02
Dégrilleur - Marche/Jour	-
Recirculation - Marche/Jour	0,02
Brosse - Marche/Jour	0,02
Volume P1/jour	563,80
Volume P2/jour	151,80
Volume Surverse	-

Point Sécheresse

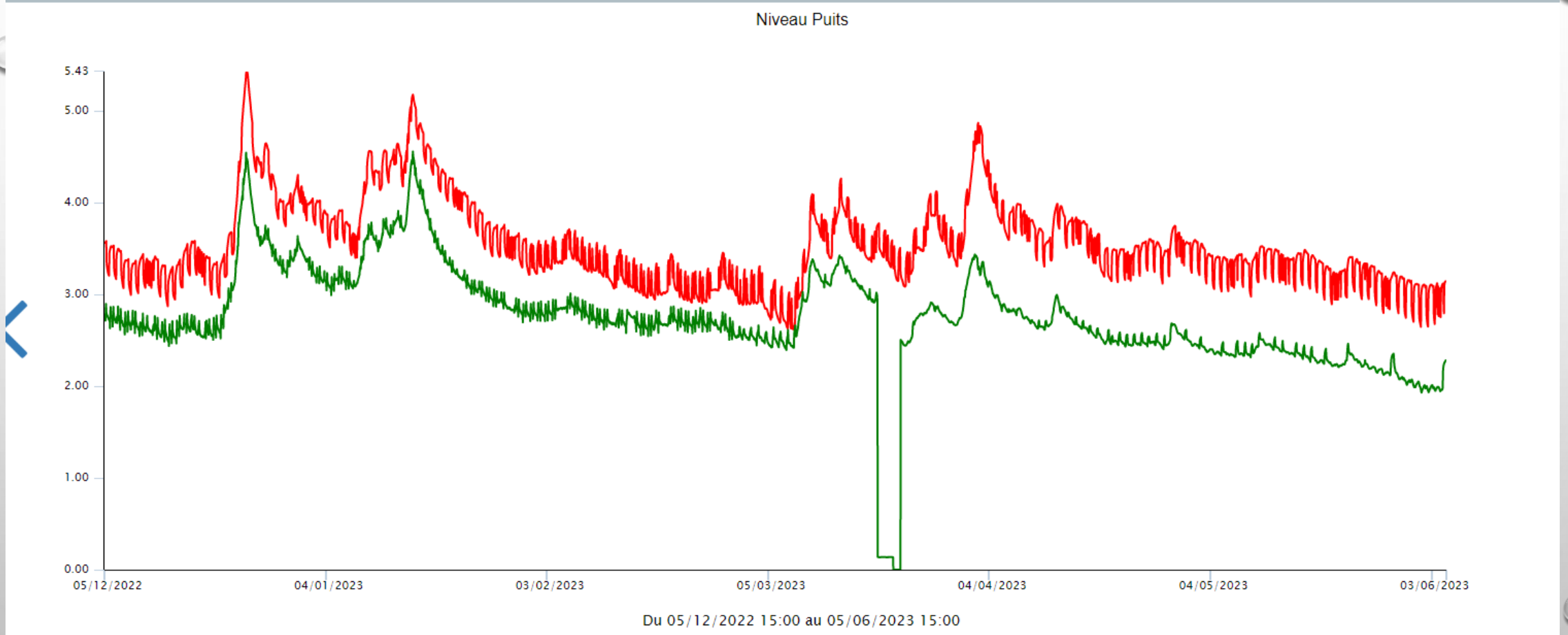
« année précéd. Données climatiques pour Nancy-Essey - 2023

Mois	Température [°C]			Vent [km/h]		Ensoleillement[4] [h]	Précipitations totales[5] [mm]	Pression[6] [hPa]	
	Min.[1]	Max.[2]	Moy.	Moy.[3]	Max.			Min.	Max.
Janv.	-3.6	15.4	4.9	0	40.7	23h 42min	65.4	982.4	1036
Févr.	-8.2	16.7	4.4	0	35.2	100h 6min	8.2	1006.5	1041.5
Mars	-4.3	20.9	8	0	48.2	108h 30min	103.5	992.7	1029.5
Avr.	-2.6	20.7	9.3	0	29.6	137h 36min	58.1	1001.5	1027.1
Mai	3.7	26.6	15.1	0	37.0	246h 36min	26.1	1010.8	1026.7
Juin	9.6	28.3	18.5	0	22.2	57h 54min	0.0	1014.3	1019.3
	-8.2	28.3	10	0	48.2	674h 24min	261.3	982.4	1041.5



FLAVIGNY - Villa des sources

Semestre | Jusqu'au : 05/06/2023 15:00 | OK



FLAVIGNY - Villa des so - Niveau Puits Flavigny -

FLAVIGNY - Villa des so - Niveau Puits Vermois - M

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

ars Agence Régionale de Santé Grand Est

ZONE DE DISTRIBUTION : FROLOIS MEREVILLE BAINVILLE

Conclusion sanitaire

2022

La présence de Trihalométhanes (4 substances) a été observée ponctuellement et sans risque pour la santé. L'eau distribuée est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

Indicateur global de qualité

B

- A : Eau de bonne qualité
- B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
- C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
- D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 36 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 275 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : PUITS N°1 MEREVILLE, PUITS N°2 MEREVILLE, PUITS N°3 MEREVILLE, PUITS N°4 MEREVILLE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 3031 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « C. C. DE MOSELLE ET MADON ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « C. C. DE MOSELLE ET MADON »

Quelques conseils

ENTRETIEN — Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

ABSENCE — Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

ADOUCISSEUR — Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

SÉCHERESSE — En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le Site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE — A — Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **16**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES — A — Très bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **4**
Valeur moyenne : **1,22 mg/L**
Valeur maxi : **3,1 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS — A — Bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Nombre de mesures : **191**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0,045 microgramme/L**

TRIHALOMÉTHANES — B — Dépassement ponctuel de la limite réglementaire

Elément d'origine industrielle ou pouvant provenir du procédé de désinfection de l'eau. Le maximum réglementaire est 100 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : **24**
Valeur moyenne : **50 microgramme/L**
Valeur maxi : **108 microgramme/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ — Eau peu calcaire

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **3**
Valeur moyenne : **11,1 °f**
Valeur maxi : **13,1 °f**

Édité le 26/04/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

ars Agence Régionale de Santé Grand Est

ZONE DE DISTRIBUTION : NEUVES MAISONS

Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

Indicateur global de qualité

A

- A : Eau de bonne qualité
- B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
- C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
- D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 29 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 287 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : PRISE D'EAU DE NEUVES-MAISONS, PUITS N°1 DE NEUVES-MAISONS, PUITS N°2 DE NEUVES-MAISONS, PUITS N°3 DE NEUVES-MAISONS. L'eau qui l'alimente est d'origine à la fois souterraine et superficielle.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 7193 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « C. C. DE MOSELLE ET MADON ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « C. C. DE MOSELLE ET MADON »

Quelques conseils

ENTRETIEN — Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

ABSENCE — Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

ADOUCISSEUR — Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

SÉCHERESSE — En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le Site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE — A — Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **27**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES — A — Très bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **10**
Valeur moyenne : **3,64 mg/L**
Valeur maxi : **4,6 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS — A — Bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **3**
Nombre de mesures : **569**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0,042 microgramme/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ — Eau peu calcaire

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **8**
Valeur moyenne : **19,1 °f**
Valeur maxi : **30,9 °f**

Édité le 26/04/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

ars Agence Régionale de Santé Grand Est

ZONE DE DISTRIBUTION : THELOD

Conclusion sanitaire

2022

La présence d'ESA et de NOA-métolachlore conduit à noter la qualité de l'eau distribuée par un indice dégradé. A la lumière de nouvelles connaissances scientifiques, ces métabolites de pesticides ont été classés non pertinent dans l'eau potable au cours de l'année 2022. A ce jour, ils ne sont plus pris en compte dans l'indicateur de qualité. Enfin, la teneur en nitrates a dépassé ponctuellement la limite de qualité sans risque pour la santé.

Indicateur global de qualité

B

- A : Eau de bonne qualité
- B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
- C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
- D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 75 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 305 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : CHAMP CAPTANT DE NEUVILLER, PUITS MANGONVILLE P1, PUITS MANGONVILLE P2, SOURCE BRASSERIES DE TRAMONT. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 254 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « C. C. DE MOSELLE ET MADON ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « C. C. DE MOSELLE ET MADON »

Quelques conseils



Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 26/04/2023

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE — A — Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **9**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**
Années prises en compte : **2020, 2021, 2022**

NITRATES — B — Dépassement ponctuel de la limite réglementaire

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **14**
Valeur moyenne : **25,3 mg/L**
Valeur maxi : **53 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS — B — Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **8**
Nombre de mesures : **994**
Conformité : **63 %**
Valeur maxi : **0,123 microgramme/L (metolachlor noa 413173)**
Substance(s) non conforme(s) : **esa metolachlore ; metolachlor noa 413173**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ — Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **13**
Valeur moyenne : **24,1 °f**
Valeur maxi : **31,2 °f**

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

ars Agence Régionale de Santé Grand Est

ZONE DE DISTRIBUTION : MARTHEMONT

Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée a présenté une qualité bactériologique dégradée. Deux restrictions d'usage ont été mises en place du 29/06 au 04/07/2022 et du 21/09 au 26/09/2022. Des actions destinées à améliorer sa qualité ont été réalisées.

Indicateur global de qualité

D

- A : Eau de bonne qualité
- B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
- C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
- D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 19 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 31 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : SOURCE ARRONO 1, SOURCE ARRONO 2, SOURCE LES FOURRIERES. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 46 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « C. C. DE MOSELLE ET MADON ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « C. C. DE MOSELLE ET MADON »

Quelques conseils



Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 26/04/2023

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE — D — Mauvaise qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **19**
Conformité : **89 %**
Valeur maxi : **6 n/100 ml**

NITRATES — A — Très bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **3,15 mg/L**
Valeur maxi : **3,7 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS — A — Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Nombre de mesures : **149**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**
Année prise en compte : **2019**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ — Eau peu calcaire

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **16,6 °f**
Valeur maxi : **17,5 °f**

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



Prix des branchements



Actuellement, lors qu'un abonné ou futur abonné veut se raccorder sur les réseaux AEP, EU ou EP, il sollicite le service pour obtenir un devis établi en fonction du bordereau de prix établi en 2006 ou selon un devis d'entreprise

Montant moyen des branchements (pour construction individuelle)

Création branchements Sce Eau/Asst						
	Eau			Assainissement		
Année	Quantité	Montant HT	Prix moyen	Quantité	Montant HT	Prix moyen
2020	37	42 259,67	1 142,15	39	51 393,29	1 317,78
2021	36	54 497,32	1 513,81	33	55 937,49	1 695,08
2022	25	50 534,34	2 021,37	19	43 705,33	2 300,28
TOTAL	98	147 291,33	1 502,97	91	151 036,11	1 659,74

Objectifs



Mettre en adéquation le cout de revient et le prix de vente

Simplifier l'établissement des devis et les rendre plus compréhensibles

Pour le conseil de décembre en même temps que la délibération sur les prix de l'eau

Propositions



Actualiser le bordereau actuel et maintenir les devis pour les travaux sous traités

Avantages : système existant

Inconvénients : Etablissement des devis compliqué avec un risque d'erreur élevé. Devis difficilement compréhensibles. Devis différents en fonction des prestataires. Travail administratif très important

Simplifier le bordereau actuel en regroupant des prix et maintien des devis pour les travaux spécifiques :

Avantages : Devis plus simples à établir et à facturer, égalité de traitement plus importante

Inconvénients : travail administratif important

établir un forfait au moins pour les habitations individuelles ou petits collectifs, maintenir un devis de prestataires pour les autres :

Avantages : Devis très simplifiés. Egalité de traitement. Travail administratif simplifié

Inconvénients : le montant ne dépend pas de la difficulté des travaux